

## ASSISTANT DE DIRIGEANT D'ENTREPRISE ARTISANALE



### MODULE GESTION DE L'ENTREPRISE ARTISANALE

Formation éligible au CPF

#### ■ Objectifs pédagogiques

**Maîtriser** les outils de gestion de l'entreprise, assurer au quotidien la comptabilité courante et connaître les principales règles de droit.

#### ■ Contenu

##### L'entreprise et son environnement (7 heures) :

positionnement de l'entreprise : contexte économique et le secteur des métiers.

**Comptabilité (77 heures) :** présentation générale de la comptabilité et des outils comptables. Enregistrement des opérations courantes sur un logiciel de comptabilité. Fiscalité. Gérer les travaux de fin d'exercice dans un contexte informatisé

**Gestion du personnel (21 heures) :** le contrat de travail, le temps de travail (durée-congés...). La paye et les obligations sociales.

**Culture juridique (28 heures) :** les notions indispensables de droit. Les formes juridiques de l'entreprise. Le choix du statut du conjoint, les régimes matrimoniaux, le divorce, le décès, la succession.

**Gestion financière (70 heures) :** analyse de l'activité, analyse financière et financement de l'entreprise. Introduction au calcul des prix. Gestion budgétaire et les logiciels.

■ **Durée :** 203 heures  
(à raison d'une journée par semaine)

■ **Lieux de formation :** Montargis, Orléans, Pithiviers (sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits)

#### ■ Coûts :

**Coût public artisanal :** 200 €  
**Coût autre public :** 4 550 €

#### ■ Public concerné

Chef d'entreprise artisanale (toutes activités), associé, conjoint collaborateur, salarié, auxiliaire de vie, personne en recherche d'emploi...

#### ■ Prérequis

Avoir des connaissances de base en informatique ou avoir suivi un stage d'initiation à l'informatique

#### ■ Prise en compte des acquis et positionnement

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté. Il est remis à chaque candidat un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription, un devis ou une convention de formation simplifiée.

Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire afin d'identifier son parcours passé, définir ses objectifs, positionner ses attentes dans le but de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur. Toute information demandée à un candidat a un lien avec la formation et reste confidentielle.

#### ■ Méthodes et moyens pédagogiques

Une pédagogie active où le formateur utilise des études de cas réels, des entraînements qui permettent d'acquérir et consolider les nouvelles compétences.

SESSION  
DE SEPTEMBRE À JUIN

#### Lieu de formation

CMA LOIRET - Service formation continue  
44 rue du Faubourg Bourgogne • 45000 ORLEANS  
☎ 02 38 68 08 68 • www.cma45.fr

Il alterne des méthodes démonstratives et des méthodes de découverte par le stagiaire sur les bases d'exercices individuels ou en groupe, usage de la vidéo, mise en situation, jeux de

### ■ Les espaces formation :

Salle de réunion-réception : capacité de 60 places, 6 salles de réunion-formation de 12 à 24 places et une salle informatique avec 8 postes stagiaires. Un espace pause-café (cafétéria).

### ■ Documents remis

Des documents de synthèse sont remis à chaque participant, celui-ci reprend les apports théoriques abordés lors de la formation ainsi que les outils d'aide à l'application.

### ■ Formateurs

Appel d'offres formateur en cours

### ■ Evaluation et validation du module

**Contrôle continu** (50% de la note finale) : 4 notes minimum exigées (1 sur la gestion du personnel, 2 sur la gestion de l'entreprise, 1 sur la comptabilité)

**Contrôle terminal** constitué de 2 épreuves : Une étude de cas de 4 heures : le candidat devra analyser une situation financière d'une entreprise en utilisant les ratios pertinents à la situation, résoudre un problème de gestion, effectuer une analyse et faire des préconisations.

L'épreuve orale d'une durée de 20 min et d'un temps de préparation de 20 min. Le candidat aura à traiter une situation tirée au sort et répondre aux questions du jury.

Validation du module avec une note de 10/20. Il est remis le détail des notes obtenues et une attestation de réussite à la fin du module

Validité du module obtenu : 10 ans

**Le taux de réussite à l'examen 2019 est de 100 %.**

### ■ Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Une enquête de satisfaction est à compléter lors de la dernière séance de formation sur le déroulement et le contenu de la formation. Avec l'appui externe de la société HORIZONTAL SOFTWARE, un questionnaire à « chaud » est envoyé dans les 10 jours puis un questionnaire à « froid » dans les 2 mois après la formation pour évaluer les compétences acquises et leur mise en œuvre.

rôle. Tous les espaces de formation sont équipés de vidéo projecteur et connexion internet et wifi.

### ■ Livret d'Accueil / Règlement intérieur

Il est remis au stagiaire un livret d'accueil et le règlement intérieur en début de formation. Ce règlement est affiché à la cafétéria et dans le hall d'accueil.

### ■ Financement

Pour connaître les modalités de financement et/ou les dispositifs de prise en charge en fonction de votre statut, contactez notre conseillère formation.

### ■ Des formations pour tous

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.



Référent handicap Formation Continue CMA Loiret : Elodie GUIET.

### ■ Contact (information-orientation-inscription)

Service Formation Professionnelle de la CMA du Loiret  
44, rue du Faubourg Bourgogne  
45000 ORLEANS

N° SIRET : 130 027 980 000 23

N° déclaration d'existence : 24450381045

#### + d'info

Séverine DOKOSSI ☎ 02 38 42 12 75

✉ s.dokossi@cma-loiret.fr



SESSION  
DE SEPTEMBRE À JUIN

MAJ 05.17

#### Lieu de formation

**CMA LOIRET - Service formation continue**  
44 rue du Faubourg Bourgogne • 45000 ORLEANS  
☎ 02 38 68 08 68 • www.cma45.fr

